

**COMMUNE DE  
TUFFÉ VAL DE LA CHÉRONNE**

Anciennes communes  
de St Hilaire le Lierru et de Tuffé

Tél. : 02.43.93.47.21

Fax : 02.43.71.43.27

tuffe.mairie@wanadoo.fr



**Nombre de conseillers :**

En exercice : 26

Présents : 21

Procurations : 3

Votants : 24

L'an deux mil dix-sept, le 3 mars à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Cantine en séance ordinaire sous la présidence du Maire, André Pierre GUITTET.

**Étaient présents:** Mr GUITTET André Pierre, Mr LE SAIGE de la VILLESBRUNNE Yvan, Mme PATEAULT Evelyne, Mr LIGOT Pierre, Mme ROUILLON Marie-Claude, Mr LANDAIS Patrick, Mme NEON Marie-Thérèse, Mr MENANT Francis, Mme LEROUX Colette, Mme YVON Nelly, Mme TETILLON Eliane, Mme LEDRU Marie-Line, Mme OGER Florence, Mme BILLON Véronique, Mr PAPILLON Thierry, Mme HENRY Céline, Mr LEMAY Claude, Mr GATINAULT Thierry, Mr LEPLAT Daniel, Mr CHARTIN Jean-Marie et CHARTIER Thierry.

**Étaient absents excusés :**

Mr BOURNEUF Régis donne procuration à Mme LEDRU Marie-Line  
Mr TERRIER Xavier donne procuration à Mr PAPILLON Thierry  
Mme DIGUET Claudine donne procuration à Mr CHARTIER Thierry  
Mr LEMERCIER Joël  
Mme BLOT Nathalie

Date de convocation, d'affichage et de publication : 24 février 2017

Date d'affichage des décisions : 21 mars 2017

Secrétaire de séance : Céline HENRY

Le compte rendu du conseil municipal du 3 février 2017 est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Rajout d'un objet concernant la mise à disposition de la secrétaire médicale par la maison de retraite (prolongement de son temps de travail au cabinet médical comme en février)

**1. Projets – Travaux**

➤ **Maison du 33 Rue de la Gare**

Diaporama de photos de l'intérieur de la Mairie. Il est convenu qu'un grand lessivage sera effectué dans un premier temps.

➤ **Demande de subvention au Conseil Département dans le cadre des amendes de Police pour la signalisation école et le ralentisseur Route de St Hilaire le Lierru au niveau du Lotissement Claire Vallée**

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de l'autoriser à déposer auprès du Conseil départemental de la Sarthe deux dossiers de demandes de subventions dans le cadre des amendes de police (subvention de 20 %) pour :

- Signalisation école : 2 panneaux lumineux solaire pour un montant de 3 195.80 € HT.
- Plateau Route de St Hilaire le Lierru au niveau du Lotissement Claire Vallée d'un montant de 16 619.52 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés, autorise Monsieur le Maire a déposé les deux demandes de subvention dans le cadre des amendes de police auprès du Conseil Départemental de la Sarthe.

**2. Personnel**

➤ **Personnels saisonniers Camping et Plan d'eau**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés, décide :

- **de recruter :**
  - 1 agent temporaire (adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe) à temps complet pour l'entretien de la grande plage et du site touristique (sanitaires plage, espaces verts, infirmerie) et l'animation pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2017 inclus.
  - 10 agents temporaires (adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe et adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe) sur la période de mai à septembre 2017 inclus pour les différentes activités pratiquées au plan d'eau et suivant les horaires suivants :
    - pour les week-ends et jours fériés des mois de mai, juin et septembre : la durée de travail de chacune des personnes pourra varier jusqu'à 70 heures maximum par mois,

- pour les mois de juillet et août : la durée de travail sera de 151,67 heures maximum par mois, en fonction des conditions climatiques, de l'affluence du site touristique et des différentes activités,
- **de fixer** la rémunération des agents sur la base de l'échelle 3, 1<sup>er</sup> échelon, indice brut 297,
- **de préciser** que les agents percevront une indemnité compensatrice de congés payés correspondant à 10% de la rémunération brute,
- **d'indiquer** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget annexe plan d'eau 2017,
- **d'autoriser** le maire ou l'adjointe déléguée au Tourisme à signer les contrats pour besoin saisonnier.

➤ **Cabinet médical**

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de reconduire les horaires de la secrétaire pour le mois de mars comme pour le mois de février en restant les après-midi pour saisir les dossiers et suivre les encaissements et les remboursements faits par la CPAM.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité des présents et représentés (23 POUR et 1 ABSTENTION), décide de reconduire les horaires de la secrétaire médicale et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

### **3. Finances**

➤ **Comptes de Gestion 2016**

○ **Budget Commune**

Le Conseil municipal,

Après s'être fait présenter le budget primitif de la Commune de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y attachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion de la Commune dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que de l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant :

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et les budgets annexes,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare à l'unanimité des présents et représentés que le compte de gestion de la Commune dressé, pour l'exercice 2016 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

○ **Budget annexe du Service Assainissement**

Le Conseil municipal,

Après s'être fait présenter le budget primitif du Service Assainissement de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y attachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion du service assainissement dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que de l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant :

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et les budgets annexes,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare à l'unanimité des présents et représentés que le compte de gestion du Service Assainissement dressé, pour l'exercice 2016 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

○ **Budget annexe du Plan d'eau**

Le Conseil municipal,

Après s'être fait présenter le budget primitif du Plan d'eau de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y attachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion du plan d'eau dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que de l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant :

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et les budgets annexes,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare à l'unanimité des présents et représentés que le compte de gestion du Plan d'eau dressé, pour l'exercice 2016 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

○ **Budget annexe des Salles**

Le Conseil municipal,

Après s'être fait présenter le budget primitif des Salles de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y attachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion du budget annexe des salles dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que de l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant :

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et les budgets annexes,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare à l'unanimité des présents et représentés que le compte de gestion des Salles dressé, pour l'exercice 2016 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

○ **Budget annexe du Réseau de Chaleur**

Le Conseil municipal,

Après s'être fait présenter le budget primitif du Réseau de Chaleur de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y attachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion du Réseau de Chaleur dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que de l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant :

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et les budgets annexes,
  3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,
- Déclare à l'unanimité des présents et représentés que le compte de gestion du Réseau de Chaleur dressé, pour l'exercice 2016 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

○ **Budget annexe du Lotissement Claire Vallée**

Le Conseil municipal,

Après s'être fait présenter le budget primitif du Lotissement Claire Vallée de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y attachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion Lotissement Claire Vallée dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que de l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant :

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et les budgets annexes,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare à l'unanimité des présents et représentés que le compte de gestion du Lotissement Claire Vallée dressé, pour l'exercice 2016 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

➤ **Comptes Administratifs 2016**

○ **Commune**

COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		438 055,57		91 980,92		530 036,49
Opérations de l'exercice	1 513 635,30	1 803 668,37	410 618,99	384 343,88	1 924 254,29	2 188 012,25
<b>TOTAUX</b>	<b>1 513 635,30</b>	<b>2 241 723,94</b>	<b>410 618,99</b>	<b>476 324,80</b>	<b>1 924 254,29</b>	<b>2 718 048,74</b>
Résultats de clôture		728 088,64		65 705,81		793 794,45
Restes à réaliser			79 942,00	15 000,00	196 048,00	
<b>TOTAUX</b>		<b>728 088,64</b>	<b>79 942,00</b>	<b>80 705,81</b>	<b>196 048,00</b>	<b>793 794,45</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>728 088,64</b>		<b>763,81</b>		<b>728 852,45</b>

Reste à réaliser dépenses : Achat terrain Ganot (45 000 €), Gouttières Mairie (12 600 €), cabinet médical (15 000 €) et la restauration du tableau « Adoration des Bergers (7 342 €)

Reste à réaliser Recettes : Subvention de la fondation du patrimoine pour le cloître (15 000 €)

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES			
CHAPITRE	INTITULE	BP 2016	CA 2016
011	Charges à caractère général	408 555,00	315 809,82
014	FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources) + Dégrevement Jeunes Agriculteurs	38 340,00	30 937,85
012	Charges de Personnel	725 000,00	707 563,68
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00
023	Virement de la section de Fonctionnement à l'investissement	481 969,00	
042	Opérations d'ordres	27 551,00	42 003,96
65	Autres Charges de gestion courante	398 427,00	331 594,19
66	Charges financières	85 500,00	85 139,80
67	Charges exceptionnelles	604,00	586,00

<b>TOTAL</b>			<b>2 165 946,00</b>	<b>1 513 635,30</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES</b>				
CHAPITRE	INTITULE		BP 2016	CA 2016
002	Excédent reporté		438 055,00	438 055,57
013	Atténuation de charges		100 000,00	76 944,37
042	Opérations d'ordres		9 700,00	0,00
70	Produits de services		38 000,00	48 884,66
73	Impôts		954 692,00	1 016 573,00
74	Dotations		569 099,00	576 381,91
75	Autres produits de gestion		26 000,00	28 553,85
76	Produits financiers		30 400,00	30 406,83
77	Produits exceptionnels		0,00	25 923,75
<b>TOTAL</b>			<b>2 165 946,00</b>	<b>2 241 723,94</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES</b>				
CHAPITRE	OPERATION	INTITULE	BP 2016	CA 2016
13		Subventions d'investissement reçues		
16		Emprunt	123 700,00	120 557,05
20		Concessions et droits similaires	9 000,00	4 952,24
21	25	Mairie	5 000,00	2 923,67
	105	Matériel mobilier	2 000,00	1 760,40
	107	Ecole Fernand Loriot	11 000,00	8 978,58
	111	Signalisation de voirie	6 000,00	2 441,18
	112	Acquisitions foncières	116 330,00	47 475,00
	114	Voirie	0,00	826,68
	122	Service Jeunesse communal	2 061,00	1 930,37
	128	Cabinet Médical	0,00	6 964,82
	129	Equipement Services Techniques	7 700,00	7 647,35
	132	Acquisitions foncières ZA	195 000,00	140 000,00
	135	Matériel informatique Ecole	700,00	623,90
23	15	Illuminations	5 000,00	0,00
	27	Effacement Réseau St Hilaire le Lierru	29 500,00	0,00
	101	PAVE	4 655,00	4 654,50
	104	Restauration Tableau Eglise	14 500,00	7 158,00
	106	Eclairage public restructuration	56 800,00	0,00
	114	Voirie	32 800,00	9 752,64
	125	Centre de Loisirs	733 500,00	0,00
	126	Effacement Réseau Tuffé	56 700,00	0,00
	127	Gouttières Mairie	12 600,00	0,00
	128	Cabinet Médical	116 500,00	25 172,61
	130	Eglise St Hilaire le Lierru	16 800,00	16 800,00
	131	Eclairage public St Hilaire le Lierru	16 000,00	0,00
	134	Bardage Place de la Gare	60 000,00	0,00
020		Dépenses imprévues	2 000,00	0,00
040		Opérations d'ordres	9 700,00	0,00
041		Opérations patrimoniales	16 915,00	0,00
<b>TOTAL</b>			<b>1 662 461,00</b>	<b>410 618,99</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES</b>				
CHAPITRE	OPERATION	INTITULE	BP 2015	CA 2015
001		Excédent reporté	91 981,00	91 980,92
10		Dotations, Fonds divers	143 000,00	157 069,46
1068		Excédents de fonctionnement capitalisés	120 867,00	120 867,08
	43		15 000,00	0,00
	104		5 965,00	0,00
	111			1 991,00
	125		598 000,00	0,00
	126		12 500,00	0,00
	130		10 733,00	10 376,00
16		Emprunt et dépôts & cautionnement	196 000,00	0,00
27		Autres immobilisations financières	52 000,00	52 036,38
021		Virement de la section de fonctionnement	481 969,00	0,00
024		Produits de cessions	23 500,00	0,00
040		Opérations d'ordres	27 551,00	42 003,96
041		Opérations patrimoniales	16 915,00	0,00
<b>TOTAL</b>			<b>1 795 981,00</b>	<b>476 324,80</b>

Monsieur le Maire se retire de la séance et ne prend part au vote.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents et représentés, réuni sous la présidence de M Pierre LIGOT, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 du budget de la Commune de Tuffé Val de la Chéronne, dressé par Monsieur André Pierre GUITTET, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, les décisions modificatives et le compte de gestion de l'exercice considéré :

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif,

2° Constate que pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser arrêté à la somme de 79 942 € en dépenses d'investissement et arrêté à la somme de 15 000 € en recettes d'investissement.

4° Arrête les résultats définitifs comme suit :

- Excédent de fonctionnement : 728 088.64 €
- Excédent d'investissement : 763.81 €

○ **Assainissement**

COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		91 705,40	26 060,89			65 644,51
Opérations de l'exercice	57 304,45	108 921,94	140 274,84	98 621,88	197 579,29	207 543,82
<b>TOTAUX</b>	<b>57 304,45</b>	<b>200 627,34</b>	<b>166 335,73</b>	<b>98 621,88</b>	<b>197 579,29</b>	<b>273 188,33</b>
Résultats de clôture		143 322,89	67 713,85		67 713,85	143 322,89
Restes à réaliser			1 141 394,70	1 141 394,70	1 141 394,70	1 141 394,70
<b>TOTAUX</b>		<b>143 322,89</b>	<b>1 209 108,55</b>	<b>1 141 394,70</b>	<b>1 209 108,55</b>	<b>1 284 717,59</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>143 322,89</b>	<b>67 713,85</b>			<b>75 609,04</b>

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES				
CHAPITRE	INTITULE	BP 2016	CA 2016	
011	Charges à caractère général	11 200,00	10 085,24	
012	Charges de Personnel	12 000,00	11 700,00	
014	Atténuation de produits	7 500,00	0,00	
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	
023	Virement de la section de Fonctionnement à l'investissement	117 940,00	0,00	
042	Opérations d'ordres	23 629,00	23 328,49	
65	Autres Charges de gestion courante	3 400,00	3 364,52	
66	Charges financières	8 558,00	8 557,92	
67	Charges exceptionnelles	300,00	268,28	
<b>TOTAL</b>		<b>184 527,00</b>	<b>57 304,45</b>	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES				
CHAPITRE	INTITULE	BP 2016	CA 2016	
002	Excédent reporté	91 705,00	91 705,40	
042	Opérations d'ordres	3 642,00	3 642,00	
70	Produits de services	89 180,00	105 143,15	
75	Autres produits de gestion	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	136,79	
<b>TOTAL</b>		<b>184 527,00</b>	<b>200 627,34</b>	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES				
CHAPITRE	OPERATION	INTITULE	BP 2016	CA 2016
001		Solde d'exécution de la section	26 061,00	26 060,89
040		Opérations d'ordres	3 642,00	3 642,00
16		Emprunt	11 571,00	11 570,34
21		Immobilisations corporelles	14 000,00	12 330,00
23	105	Opération Tranche 21	14 559,00	
	108	Opération branchement terrain Bergeot	2 000,00	0,00
	109	Opération Station d'épuration	1 286 000,00	103 395,30

	111	Opération extension réseau CGMP	15 000,00	9 337,20
<b>TOTAL</b>			<b>1 372 833,00</b>	<b>166 335,73</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES</b>				
<b>CHAPITRE</b>	<b>OPERATION</b>	<b>INTITULE</b>	<b>BP 2016</b>	<b>CA 2016</b>
	021	Virement de la section de fonctionnement	117 940,00	
	040	Opérations d'ordres	23 629,00	23 328,49
	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	50 316,00	50 315,89
13	107	Opération Schéma directeur	27 000,00	24 977,50
	109	Opération Station d'épuration	998 403,00	0,00
	111	Opération extension réseau CGMP	15 000,00	0,00
	16	Emprunt (Opération STEP)	225 720,00	0,00
<b>TOTAL</b>			<b>1 458 008,00</b>	<b>98 621,88</b>

Monsieur le Maire se retire de la séance et ne prend part au vote.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents et représentés, réuni sous la présidence de M Pierre LIGOT, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 du budget annexe du Service Assainissement de Tuffé Val de la Chéronne, dressé par Monsieur André Pierre GUITTET, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, les décisions modificatives et le compte de gestion de l'exercice considéré :

- 1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif,
- 2° Constate que pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- 3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser arrêté à la somme de 1 141 394.70 € en dépenses d'investissement et à 1 141 394.70 € en recettes d'investissement.
- 4° Arrête les résultats définitifs comme suit :
  - Excédent de fonctionnement : 143 322.89 €
  - Déficit d'investissement : 67 713.85 €

o **Plan d'eau**

COMPTES ADMINISTRATIFS PLAN D'EAU	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		45 971,57	48 245,03		48 245,03	45 971,57
Opérations de l'exercice	210 589,49	342 406,50	144 057,07	62 336,12	354 646,56	404 742,70
<b>TOTAUX</b>	<b>210 589,49</b>	<b>388 378,07</b>	<b>192 302,10</b>	<b>62 336,12</b>	<b>402 891,59</b>	<b>450 714,27</b>
Résultats de clôture		177 788,58	129 965,98		129 965,98	177 788,58
Restes à réaliser			3 908,94		3 908,94	
<b>TOTAUX</b>		<b>177 788,58</b>	<b>133 874,92</b>		<b>133 874,92</b>	<b>177 788,58</b>
RESULTATS DEFINITIFS		<b>177 788,58</b>	<b>133 874,92</b>			<b>43 913,66</b>

Reste à réaliser dépenses : fin des travaux au restaurant du Chalet du Lac

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES</b>			
CHAPITRE	INTITULE	BP 2016	CA 2016
011	Charges à caractère général	95 030,00	88 708,90
012	Charges de Personnel	106 670,00	102 734,20
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00
023	Virement de la section de Fonctionnement à l'investissement	154 251,00	0,00
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	0,00	14 091,09
65	Autres Charges de gestion courante		
66	Charges financières	4 806,00	4 805,30
67	Charges exceptionnelles	250,00	250,00
<b>TOTAL</b>		<b>361 007,00</b>	<b>210 589,49</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES</b>			
CHAPITRE	INTITULE	BP 2016	CA 2016
002	Excédent reporté	45 971,00	45 971,57
042	Opérations d'ordres	3 000,00	12 757,76

70	Produits de services	140 000,00	156 368,06	
73	Impôts	3 700,00	3 052,65	
74	Dotations	159 336,00	159 336,00	
75	Autres produits de gestion	9 000,00	9 224,70	
76	Produits financiers	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	1 667,33	
<b>TOTAL</b>		<b>361 007,00</b>	<b>388 378,07</b>	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES</b>				
CHAPITRE	OPERATION	INTITULE	BP 2016	CA 2016
	001	Solde d'exécution de la section	48 246,00	48 245,03
	13	Subventions d'investissement reçues		
	16	Emprunt	44 000,00	43 987,25
	20	Opération 113 Berges de la Chéronne	16 900,00	0,00
21	108	Opération Equipement camping	6 500,00	6 500,00
	116	Opération Chaudière logement de fonction	3 000,00	2 621,00
23	115	Opération Chalet du Lac	82 100,00	78 191,06
	020	Dépenses imprévues	0,00	0,00
	040	Opérations d'ordres	3 000,00	12 757,76
<b>TOTAL</b>			<b>203 746,00</b>	<b>192 302,10</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES</b>				
CHAPITRE	OPERATION	INTITULE	BP 2016	CA 2016
	10	Excédents de fonctionnement capitalisés	48 245,00	48 245,03
	024	Produits de cessions	1 250,00	0,00
	040	Opération d'ordre de transfert entre sections	0,00	14 091,09
	021	Virement de la section de fonctionnement	154 251,00	0,00
<b>TOTAL</b>			<b>203 746,00</b>	<b>62 336,12</b>

Monsieur le Maire se retire de la séance et ne prend part au vote.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents et représentés, réuni sous la présidence de M Pierre LIGOT, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 du budget annexe du Plan d'eau de Tuffé Val de la Chéronne, dressé par Monsieur André Pierre GUITTET, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, les décisions modificatives et le compte de gestion de l'exercice considéré :

- 1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif,
- 2° Constate que pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- 3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser arrêté à la somme de 3 908.94 € en dépenses d'investissement.
- 4° Arrête les résultats définitifs comme suit :
  - Excédent de fonctionnement : 177 788.58 €
  - Déficit d'investissement : 67 713.85 €

o **Salles**

COMPTE ADMINISTRATIF SALLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		0,00	53 845,73		53 845,73	
Opérations de l'exercice	44 056,22	63 656,94	11 370,33	41 562,95	55 426,55	105 219,89
<b>TOTAUX</b>	<b>44 056,22</b>	<b>63 656,94</b>	<b>65 216,06</b>	<b>41 562,95</b>	<b>109 272,28</b>	<b>105 219,89</b>
Résultats de clôture		19 600,72	23 653,11		23 653,11	19 600,72
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX</b>		<b>19 600,72</b>	<b>23 653,11</b>		<b>23 653,11</b>	<b>19 600,72</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>19 600,72</b>	<b>23 653,11</b>		<b>4 052,39</b>	

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES</b>			
CHAPITRE	INTITULE	BP 2016	CA 2016
011	Charges à caractère général	30 250,00	21 016,53
012	Charges de Personnel	12 000,00	11 700,00



023	Virement de la section de Fonctionnement à l'investissement	6 910,00	0,00
65	Autres Charges de gestion courante	400,00	0,00
66	Charges financières	11 340,00	11 339,69
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>61 400,00</b>	<b>44 056,22</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES</b>			
<b>CHAPITRE</b>	<b>INTITULE</b>	<b>BP 2016</b>	<b>CA 2016</b>
70	Produits de services	400,00	510,38
74	Dotations	48 000,00	48 000,00
75	Autres produits de gestion	13 000,00	15 146,56
77	Produits exceptionnel	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>61 400,00</b>	<b>63 656,94</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES</b>			
<b>CHAPITRE</b>	<b>INTITULE</b>	<b>BP 2016</b>	<b>CA 2016</b>
001	Solde d'exécution de la section	53 846,00	53 845,73
16	Emprunt	11 371,00	11 370,33
23	Immobilisations en cours	1 455,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>66 672,00</b>	<b>65 216,06</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES</b>			
<b>CHAPITRE</b>	<b>INTITULE</b>	<b>BP 2016</b>	<b>CA 2016</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	6 910,00	0,00
10	Excédents de fonctionnement capitalisés	11 562,00	11 562,95
13	Subventions - opération 16 Rénovation thermique	48 200,00	30 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>66 672,00</b>	<b>41 562,95</b>

Monsieur le Maire se retire de la séance et ne prend part au vote.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents et représentés, réuni sous la présidence de M Pierre LIGOT, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 du budget annexe des salles de Tuffé Val de la Chéronne, dressé par Monsieur André Pierre GUITTET, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, les décisions modificatives et le compte de gestion de l'exercice considéré :

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif,

2° Constate que pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° Arrête les résultats définitifs comme suit :

- Excédent de fonctionnement : 19 600.72 €
- Déficit d'investissement : 23 653.11 €

○ Réseau de Chaleur

COMPTE ADMINISTRATIF RESEAU DE CHALEUR	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		6 704,93		8 287,94	0,00	14 992,87
Opérations de l'exercice	44 039,10	41 735,35	13 627,41	15 392,34	57 666,51	57 127,69
<b>TOTAUX</b>	<b>44 039,10</b>	<b>48 440,28</b>	<b>13 627,41</b>	<b>23 680,28</b>	<b>57 666,51</b>	<b>72 120,56</b>
Résultats de clôture		4 401,18		10 052,87		14 454,05
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX</b>		<b>4 401,18</b>		<b>10 052,87</b>		<b>14 454,05</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>4 401,18</b>		<b>10 052,87</b>		<b>14 454,05</b>

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES</b>			
CHAPITRE	INTITULE	BP 2016	CA 2016
011	Charges à caractère général	22 160,00	20 465,14
012	Charges de Personnel	3 900,00	3 900,00
023	Virement de la section de Fonctionnement à l'investissement	11 685,00	0,00
042	Opérations d'ordres	15 393,00	15 392,34
66	Charges financières	4 282,00	4 281,62

<b>TOTAL</b>		<b>57 420,00</b>	<b>44 039,10</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES</b>			
CHAPITRE	INTITULE	BP 2016	CA 2016
002	Excédent reporté	6 704,00	6 704,93
042	Opérations d'ordres	5 716,00	5 714,92
70	Produits de services	45 000,00	36 020,43
<b>TOTAL</b>		<b>57 420,00</b>	<b>48 440,28</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES</b>			
CHAPITRE	INTITULE	BP 2016	CA 2016
040	Opérations d'ordres	5 716,00	5 714,92
16	Emprunt	7 913,00	7 912,49
21	Immobilisations corporelles		
<b>TOTAL</b>		<b>13 629,00</b>	<b>13 627,41</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES</b>			
CHAPITRE	INTITULE	BP 2016	CA 2016
001	Solde d'exécution de la section	8 287,00	8 287,94
021	Virement de la section de fonctionnement	11 685,00	0,00
040	Opérations d'ordres	15 393,00	15 392,34
<b>TOTAL</b>		<b>35 365,00</b>	<b>23 680,28</b>

Monsieur le Maire se retire de la séance et ne prend part au vote.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents et représentés, réuni sous la présidence de M Pierre LIGOT, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 du budget annexe du Réseau de Chaleur de Tuffé Val de la Chéronne, dressé par Monsieur André Pierre GUITTET, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, les décisions modificatives et le compte de gestion de l'exercice considéré :

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif,

2° Constate que pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° Arrête les résultats définitifs comme suit :

- Excédent de fonctionnement : 4 401.18 €
- Excédent d'investissement : 10 052.87 €

○ **Lotissement Claire Vallée**

COMPTE ADMINISTRATIF LOTISSEMENT	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	2 715,03		20 522,98		23 238,01	0,00
Opérations de l'exercice	318 254,50	363 815,85	290 155,11	296 522,98	608 409,61	660 338,83
<b>TOTAUX</b>	<b>320 969,53</b>	<b>363 815,85</b>	<b>310 678,09</b>	<b>296 522,98</b>	<b>631 647,62</b>	<b>660 338,83</b>
Résultats de clôture		42 846,32	14 155,11			28 691,21
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX</b>		<b>42 846,32</b>	<b>14 155,11</b>			<b>28 691,21</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>42 846,32</b>	<b>14 155,11</b>			<b>28 691,21</b>

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES</b>			
CHAPITRE	INTITULE	BP 2016	CA 2016
002	Résultat de fonctionnement	2 716,00	2 715,03
011	Charges à caractère général	11 500,00	8 531,50
023	Virement à la section d'investissement	64 928,00	
042	Opérations d'ordres	296 523,00	296 522,98
043	Opérations d'ordres de l'investissement	7 082,00	6 600,01
66	Charges financières	7 082,00	6 600,01
<b>TOTAL</b>		<b>389 831,00</b>	<b>320 969,53</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES</b>			
CHAPITRE	INTITULE	BP 2016	CA 2016
042	Opérations d'ordres	317 821,00	289 155,11
043	7082	7 082,00	6 600,01
70	Produits des ventes	35 300,00	36 431,89

74	Dotations	29 628,00	31 628,84
<b>TOTAL</b>		<b>389 831,00</b>	<b>363 815,85</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES</b>			
<b>CHAPITRE</b>	<b>INTITULE</b>	<b>BP 2016</b>	<b>CA 2016</b>
001	Solde d'exécution de la section	20 523,00	20 522,98
040	Opérations d'ordres	317 821,00	289 155,11
13	Subventions d'investissement reçues	1 000,00	1 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>339 344,00</b>	<b>310 678,09</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES</b>			
<b>CHAPITRE</b>	<b>INTITULE</b>	<b>BP 2016</b>	<b>CA 2016</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	64 928,00	0,00
040	Opérations d'ordres	296 523,00	296 522,98
16	Emprunt et dépôts & cautionnement		
<b>TOTAL</b>		<b>361 451,00</b>	<b>296 522,98</b>

Monsieur le Maire se retire de la séance et ne prend part au vote.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents et représentés, réuni sous la présidence de M Pierre LIGOT, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 du budget annexe du Lotissement Claire Vallée de Tuffé Val de la Chéronne, dressé par Monsieur André Pierre GUITTET, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, les décisions modificatives et le compte de gestion de l'exercice considéré :

- 1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif,
- 2° Constate que pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- 3° Arrête les résultats définitifs comme suit :
  - Excédent de fonctionnement : 42 846.32 €
  - Déficit d'investissement : 14 155.11 €

➤ **Assainissement : Produits irrécouvrables**

La perception de la Ferté-Bernard a fait parvenir en mairie une copie d'une ordonnance du Juge d'Instance statuant en matière de traitement du surendettement des particuliers stipulant que les dettes de Mme S et Mr G étaient effacées.

Pour la commune, la somme s'élève à 1 708.11 € pour le budget assainissement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité des présents et représentés (9 POUR et 15 ABSTENTION), procédera à l'effacement des dettes de Mme S et de Mr G pour un montant de 1 708.11 €.

➤ **Subventions**

<b>RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS PAR DOMAINES</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
	<b>Vote</b>	<b>Vote</b>	<b>Vote</b>
A) DOMAINE SCOLAIRE	10 310,20	13 429,00	10 628,50
B) DOMAINE ANIMATION ET SPORTIF	29 050,00	22 555,00	25 740,00
C) ASS.DOMAINE DE LA SANTE (Principe: 30€/ association)	530	530	530,00
D) AUTRES	1 557,14	1 549,00	100,00
E) RESERVE	2 000,00	16 888,00	5 001,50
<b>C/ 6574 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS A+B+C+D+E</b>	<b>43 447,34</b>	<b>54 951,00</b>	<b>42 000,00</b>
C/ 657362 SUBVENTIONS CCAS	3 500,00	4 000,00	2 710,00
<b>TOTAL DES SUBVENTIONS</b>	<b>47 447,34</b>	<b>59 491,00</b>	<b>44 710,00</b>

<b>ADHESIONS</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
	<b>Vote</b>	<b>Vote</b>	<b>Vote</b>
Féd. Dép. Groupes Défense contre les ennemis des cultures de Sarthe	35,00		40,00
Ass. Des Maires et adjoints Sarthe et France	463,14	487,00	500,00
Fédérations Française des stations Vertes de Vacances	832,00	832,00	832,00
Fondation du Patrimoine	100,00	100,00	100,00

Profession Sports et Loisirs Sarthe	27,00	30,00	33,00
C/6558 Ass. riverains Huisne Vive Parence (ragondins et rats)	500,00	0,00	0,00
C/6558 FGDON		540,00	546,00
<b>Total des Adhésions</b>	<b>1 957,14</b>	<b>1 989,00</b>	<b>2 051,00</b>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés, fixe les subventions aux associations et les adhésions comme ci-dessus. Pour le détail par associations, voir la feuille en annexe.

#### 4. Questions et Informations diverses / Agenda

- **Comité des Fêtes** : invitation à l'assemblée générale qui aura lieu le vendredi 17 mars à 20 h 30 – Salle du Milo Club avec l'ordre du jour suivant :
  - Rapport moral et financier 2016
  - Calendrier 2017
  - Les Tufféeries et la Foire
  - Election du Tiers Sortant
  - Questions diverses
- **Commission Urbanisme** : Les prochaines réunions se tiendront les mercredis 15 mars et 5 avril à 20 h 30 en Mairie.

#### Prochain conseil municipal le 17 mars 2017 à 20 h 00

Séance levée à 23 h 28  
Pour extrait conforme,  
Suivent les signatures au registre  
Le Maire, André Pierre GUITTET

